

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2020

20-02-004

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35
Date de convocation : 11 février 2020

L'an deux mille vingt le 17 février à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés :

Alain HERAUD, David SOULAT, Yannick BEAUDEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Joël ROUSSET (donne pouvoir à Patrick NIVET), Noureddine BOUACHERA (donne pouvoir à Philippe BUISSON), Sabine AGGOUN (donne pouvoir à Corinne VENAYRE), Omar N'FATI (donne pouvoir à Laurence ROUEDE), Jean-Paul GARRAUD (donne pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU a été désignée comme secrétaire de séance

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

MOTION DE SOUTIEN À LA FILIÈRE VIN

Considérant la décision de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) d'autoriser les USA à prendre des mesures de rétorsions commerciales dans l'affaire des subventions illégales accordées au groupe Airbus, notamment pour la France ;

Considérant la décision des USA de taxer les vins tranquilles français à hauteur de 25 % de leur valeur ;

Considérant que cette décision est unique car la filière vin est étrangère au conflit de l'aéronautique et est donc une victime collatérale ;

Considérant les menaces des USA de soumettre à brève échéance l'ensemble des vins, vins mousseux et eaux-de-vie de vin français importés sur leur territoire à des droits allant jusqu'à 100 % de leur valeur ;

Considérant que ces décisions anéantiraient la position des vins français sur ce marché et auraient des répercussions économiques désastreuses et sans précédent à court et long terme pour nos territoires ;

Considérant que la filière vin et eaux-de-vie de vin permet de dynamiser la France de plus de 10 milliards, qu'elle représente ainsi le second poste excédentaire de la balance commerciale après l'aéronautique ;

Considérant que ce score à l'export est réalisé par près de 6 000 entreprises ; que cela bénéficie directement et indirectement à 80 000 exploitations viticoles qui dynamisent les territoires concernés en faisant travailler leurs fournisseurs et l'ensemble des commerçants et artisans qui y sont installés ;

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Les élus du Conseil Municipal demandent à Monsieur le Président de la République Française de :

- faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la catastrophe économique qui s'annonce et qui serait la conséquence de décisions nationales et notamment de réfléchir à une suspension provisoire de la taxe dite « GAFA » en vue de trouver un compromis à l'OCDE

- reconnaître à la filière vin le statut de victime dans le conflit AIRBUS et en conséquence de mettre en place un mécanisme simple et efficace d'indemnisation des entreprises et exploitations de la filière vin touchées par les représailles américaines

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 24.02.2020 et de la publication, le 24.02.2020
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
Libourne

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2020

20-02-001

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35
Date de convocation : 11 février 2020

L'an deux mille vingt le 17 février à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUCHEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés :

Alain HERAUD, David SOULAT, Yannick BEAUDEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Joël ROUSSET (donne pouvoir à Patrick NIVET), Noureddine BOUACHERA (donne pouvoir à Philippe BUISSON), Sabine AGGOUN (donne pouvoir à Corinne VENAYRE), Omar N'FATI (donne pouvoir à Laurence ROUEDE), Jean-Paul GARRAUD (donne pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUCHEAU a été désignée comme secrétaire de séance

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL À LA SUITE D'UNE DÉMISSION

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code électoral, et notamment l'article L. 270,

Vu le courrier de Monsieur Christophe Dardenne en date du 7 décembre 2019 et réceptionné en Mairie le 13 décembre 2019 portant démission de son mandat de conseiller municipal,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L. 270 du Code électoral, le conseiller municipal venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit,

Considérant que le conseiller municipal venant sur la liste, immédiatement après le dernier élu, est Monsieur Yannick BEAUDEAU,

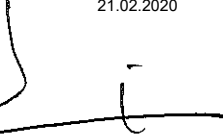
Considérant que Monsieur Yannick BEAUDEAU a accepté de siéger au Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal :



- prend acte de la démission de Monsieur Christophe Dardenne
- prendre acte de l'installation de Monsieur Yannick Beaudeau en qualité de conseiller municipal

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le 21.02.2020
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUSSON



Expédition conforme
Philippe BUSSON, Maire
de Libourne



**TABLEAU
DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

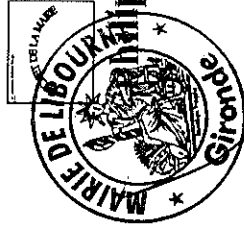
N° CHIFFRE	Nom de naissance	Nom d'usage	Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Code postal	Ville	Profession	Date de la 1ère réélection à la fonction	Nombre de suffrages obtenus	Nuance politique	Situation dans la Municipalité (Ajout ou C.M.)	Conseiller Communal ou non	Autres mandats
1	M. BOISSON		PHILIPPE	24/12/1959	LA ROCHEFOUCAULD - CHARENTE	61 rue de Verdun	33500	Libourne	Chargé de Mission	05-avr-14	4955	PS	Maire	oui	P.CAU
2	Mme ROUDEE		LAURENCE	01/03/1974	LIBOURNE - GIRONDE	45 rue Jules Stang	33500	Libourne	Chargée de Mission	05-avr-14	4955	PS	1er Adjoint	oui	CR
3	Mme VENAIRE		CORANNE	18/10/1955	LIBOURNE - GIRONDE	61 rue Jules Stang	33500	Libourne	dir adj. Municipale	05/04/2014	4955	PS	2ème Adjoint	oui	0
4	M. MARTY		THEYRY	18/05/1975	TOULOUSE - HAUTE GARONNE	98 avenue du Maréchal Foch	33500	Libourne	Assé parlementaire	05-avr-14	4955	PS	3ème Adjoint	oui	0
5	Mme DONZAC	SENHADEAU	CATHERINE	04/05/1949	LIBOURNE - GIRONDE	57 rue Winston Churchill	33500	Libourne	dir. assoc.4	05/04/2014	4955	sec. chie	4ème Adjoint	non	0
6	M. SIREY		DENIS	05/09/1954	DREUX - Eure et Lor.	82 cours des Girondins	33500	Libourne	Caissier territorial	05-avr-14	4955	PS	5ème Adjoint	oui	0
7	Mme CACCIAMO	SEJOURSNET	AGNES	07/05/1958	MONT DE MARSAN - LANDES	92 boulevard de Gaudonès	33500	Libourne	Chargée de Mission	05-avr-14	4955	EELV	6ème Adjoint	oui	0
8	M. ARCAJUZ		JEAN LOUIS	15/04/1954	LIBOURNE - GIRONDE	2bis chemin de la Dausade apt 4	33500	Libourne	Adjoint	05/04/2014	4955	PCF	7ème Adjoint	oui	0
9	M. GALLAND		MICHEL	27/02/1945	LE PASSAGE - LOT ET GARONNE	2 place de l'Église	33500	Libourne	Médecin	05/04/2014	4955	PS	8ème Adjoint	oui	0
10	Mme GUELLOU	POUZARGUE	ANNE	16/12/1949	LIBOURNE - GIRONDE	5 rue des Lirapras	33500	Libourne	Retraité	05/04/2014	4955	PS	9ème Adjoint	oui	0
11	M. GRELOT		REGIS	31/12/1949	LIBOURNE - GIRONDE	239 avenue de la Raoulé	33500	Libourne	Caissier bancaire	05-avr-14	4955	PS	10ème Adjoint	non	0
12	M. LE GAL		JEAN-PHILIPPE	26/09/1975	LORENT - MORBIHAN	61 avenue Georges Clémenceau	33500	Libourne	Caissier B&B Méropole	05-avr-14	4955	sec. chie	11ème Adjoint	oui	0
13	Mme PATACHON	JULIEN	MONIQUE	10/01/1947	ST EMILION - GIRONDE	18 rue Eugène Delacroix	33500	Libourne	Retraité	05-avr-14	4955	PCF	conseillère municipale	oui	0
14	M. BEAUFELS		DANIEL	19/11/1947	CHAMPEAUX ET LA CHAPELLE DOMMER - DORDOGNE	4 rue de Barreau	33500	Libourne	Retraité	05/04/2014	4955	PCF	conseiller municipal	non	0
15	M. MYET		PATRICK	12/07/1949	BORDEAUX - GIRONDE	le bourg	33500	St Christophe des Barbes	Médecin	05/04/2014	4955	MRC	conseiller municipal	oui	0
16	M. ROUSSET		JOEL	11/04/1953	LIBOURNE - GIRONDE	21 boulevard Anatole France	33500	Libourne	Prof. Microbiologie	05-avr-14	4955	EELV	conseiller municipal	non	0
17	Mme CONTE		ANNE	26/05/1958	BAYONNE - PYRENEES ATLANTIQUES	97 avenue de Verdun	33500	Libourne	Prof. Economie	05-avr-14	4955	PS	conseillère municipale	non	0
18	Mme SCHREBER		ESTHER	28/04/1990	STE FOY LA GRANDE - GIRONDE	le Masclaret chez Rossi	33500	Libourne	Prof. Ecoles	05-avr-14	4955	sec. chie	conseillère municipale	non	0
19	Mme GAURAT	PIRETEAU	VERONIQUE	19/07/1955	BARBEZIEUX SAINT HILAIRE - CHARENTE	Avenue du Port du Roy - Condat	33500	Libourne	Cons. clientèle poste	05-avr-14	4955	PS	conseillère municipale	non	0
20	M. BOUACHERA		KOUREDDANE	13/01/1968	MARSEILLE - BOUCHES DU RHONE	11 rue Victor Hugo	33500	Libourne	Consultant sportif	05-avr-14	4955	sec. chie	conseiller municipal	oui	0
21	M. AGGOUN		SABINE	31/03/1970	LIBOURNE - GIRONDE	22 rue Jules Stang	33500	Libourne	Assistante de direction	05-avr-14	4955	PS	conseillère municipale	oui	0
22	Mme HOFER		GABI	08/06/1971	HAAN - Allemagne	55 rue Michel Montaigne	33500	Libourne	Interv. en langue	05/04/2014	4955	sec. chie	conseillère municipale	oui	0
23	M. NYATI		OMAR	05/07/1975	CREON - GIRONDE	34 chemin de Guyonville	33500	Libourne	Prof. Economie	06-avr-14	4955	sec. chie	conseiller municipal	non	0
24	M. DUCLOS		VAL	28/12/1975	TALENCE - GIRONDE	88a rue des moulins blancs	33500	Libourne	Cons. clientèle Poste	05/04/2014	4955	sec. chie	conseiller municipal	non	0
25	Mme CHAUTEAU		SANDY	10/11/1982	LIBOURNE - GIRONDE	36 rue Babouze	33500	Libourne	RM. Musique	06-avr-14	4955	sec. chie	conseillère municipale	oui	0
26	M. HERAUD		ALAIN	25/05/1947	DONNEZAC - GIRONDE	12 rue Chaperon	33500	Libourne	Médecin	05-avr-14	4005	LES REPUSU GERS	conseiller municipal	non	0

N°	Chrétié	Nom de naissance	Nom d'usage	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Complément d'adresse	Code postal	Ville	Profession	Date de la plus récente élection à la fonction	Nombre de suffrages obtenus	Nature politique	Situation dans la municipalité (Adjoint ou C.M.)	Conseiller Communautaire ou non	Autres mandats
27	M	GARDAUD		JEAN-PAUL	27/02/1966	TOULOUSE - HAUTE GARONNE	6 chemin de Rôlet		33600	Libourne	Magistral	05-06-14	4006	LES REPUBLICAINS	conseiller municipal	oui	0
28	M	GUYOT		RODOULPHE	31/03/1968	MORT - DEUX SEVRES	87 avenue de Verdun		33600	Libourne	Pharmacien	06-06-14	4006	LES REPUBLICAINS	conseiller municipal	non	0
29	M	MALVERBE		GONZAGUE	31/03/1968	PARIS - 13ème	21 bissement beaujeour		33600	Libourne	Informaticien	06/04/2014	1008	FN	conseiller municipal	non	CR
30	M	GROTT		CHRISTOPHE	06/09/1993	SAINTE-CHAUMONT - BOURGOGNE	100 ROUTE DE SAINT EULOUAN		33600	Libourne	Expert comptable	16-03-15	4006	LES REPUBLICAINS	conseiller municipal	non	0
31	M	CHAPUIS		PATRICE	10/03/1966	GENEVILLIERS-HAUTS DE SEINE	5 rue Fernouze		33600	Libourne	Commerçant	13/02/2017	4966	PS	conseiller municipal	non	0
32	M	SOULAT		DAVID	23/10/1973	BLAYE - GIRONDE	2 rue de Valès		33600	Libourne	Chef d'entreprise	13/02/2017	4006	LES REPUBLICAINS	conseiller municipal	non	0
33	Mme	FREYSSONAC		Monique	04/05/1944	SANT EULOUAN - GIRONDE	10 allées des Frères		33600	Libourne	Retraitée	27/06/2017	4006	LES REPUBLICAINS	conseillère municipale	oui	0
34	Mme	REQUMI		Dyma	23/03/1969	HAMADRA (ALGERIE)	49 rue Jean Mermoz		33600	Libourne	Cadre de santé	20/09/2017	4966	MRC	conseillère municipale	non	0
35	M	BEAUDEAU		Yerrick	26/11/1976	PERGUEUX - DORDOGNE	1 avenue du Maréchal Foch		33600	Libourne	Natare	17/02/2020	4006	LES REPUBLICAINS	conseiller municipal	non	0

CERTIFICAT VERIFIABLE

A Libourne, le 18 Février 2020

Philippe Buisson
Maire de Libourne



Philippe BUISSON

Maire de Libourne

Les modalités d'établissement du tableau sont précisées aux articles L.2121-1 et R.2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi le tableau doit respecter l'ordre suivant :

- 1) le Maire,
- 2) les Adjoints (dans des limites à l'ordre de leur élection et entre adjoints élus le même jour sur la même liste l'ordre de présentation sur la liste est celui des Collectivités Adhérentes. Toutefois, les élus des Collectivités Adhérentes ne sont pas classés séparément),
- 3) l'ensemble de l'élection depuis le dernier renouvellement général,
- 4) les élus des Collectivités Adhérentes, dans l'ordre de leur élection le même jour,
- 5) les élus en cas d'égalité de suffrages.

NB : le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal (cf article L2122-2 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 21/02/2020

Reçu en préfecture le 21/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-213302433-20200217-DELIB20_02_001-DE